

# **Les défis et opportunités de la participation politique des jeunes dans les pays africains en crise : cas du Burkina Faso**

Dre. DIPAMA Samiratou<sup>1</sup>

## **Résumé**

*Tout comme dans la plupart des pays africains, le Burkina Faso est une population essentiellement jeune. Toutefois, malgré le poids démographique et l'engagement actif des jeunes dans l'insurrection d'octobre 2014 au Burkina Faso, il se heurtent à de nombreux obstacles structurels et institutionnels qui limitent leur participation effective aux processus politiques formels. Dans un contexte de crise multidimensionnelle, il devient crucial d'examiner les défis auxquels font face les jeunes dans leur quête de participation politique au Burkina Faso, tout en mettant en lumière les opportunités que la conjoncture actuelle pourrait offrir pour leur inclusion et leur autonomisation politique. D'où la question principale de recherche suivante : Dans quelle mesure les crises, loin d'être de simples facteurs de blocage, peuvent-elles ouvrir des opportunités de redéfinition des rapports entre la jeunesse et le pouvoir politique au Burkina Faso ? Cet article se propose d'examiner les défis auxquels font face les jeunes dans leur quête de participation politique au Burkina Faso, tout en mettant en lumière les opportunités que la conjoncture actuelle pourrait offrir pour leur inclusion et leur autonomisation politique. L'argument principal défendu dans cet article est qu'en dépit d'un contexte marqué par une crise multidimensionnelle, les jeunes au Burkina Faso recourent à des formes alternatives et innovantes de participation politique, ce qui permet d'observer à la fois les limites du dispositif institutionnel en place et les possibilités d'évolution des pratiques démocratiques.*

*Mots clés : Participation politique, Jeunes, Burkina Faso, crise, élections, mouvements sociaux*

## **Abstract**

Like in many African countries, Burkina Faso has a predominantly youthful population. Yet, despite their demographic significance and active involvement in the October 2014 uprising, young people continue to face substantial structural and institutional barriers that constrain their effective participation in formal political processes. In the midst of

1 Maitre-Assistante en Science politique, Université Thomas SANKARA, Burkina Faso, dipamamis@yahoo.fr.

Assist. Prof in Political science, Thomas SANKARA University, Burkina Faso, dipamamis@yahoo.fr.

a multidimensional crisis, it becomes imperative to interrogate the challenges that hinder youth political engagement in Burkina Faso, while also considering the opportunities that the current context might present for their inclusion and empowerment within the political sphere. This article addresses the following central research question : To what extent can crises, far from merely representing impediments, serve as catalysts for redefining the relationship between youth and political power in Burkina Faso ? The paper argues that, notwithstanding the prevailing crises, youth are mobilizing through alternative and innovative forms of political participation. These emerging practices not only expose the limitations of existing institutional mechanisms but also point toward possible transformations in democratic governance.

**Keywords :** Political participation, Youth, Burkina Faso, Crisis, Elections, Social Movements

## **Introduction**

La participation politique des jeunes a toujours été une question majeure dans les débats académiques et politiques en Afrique et dans le monde. Les agendas 2030 des Nations Unies sur les objectifs du développement durable et 2063 de l'Union africaine ainsi que la Charte Africaine de la jeunesse de 2006 ont mis l'accent sur le rôle catalyseur des jeunes dans la construction d'une gouvernance inclusive et d'un développement durable en Afrique<sup>2</sup>. La problématique de la participation politique se pose avec plus d'acuité en Afrique dont 60 % au moins des jeunes a moins de 25 ans<sup>3</sup>. Force est de constater cependant que depuis l'enclenchement du processus de démocratisation des années 1990<sup>4</sup>, la jeunesse a été marginalisée dans les processus décisionnels majeurs. Les jeunes sont quasi-absents des instances formelles de gouvernance et de l'arène politique<sup>5</sup>. Il ressort pourtant de l'enquête d'afro baromètre 2023 que les jeunes africains (âgés de 18 à 35 ans) sont plus instruits que leurs aînés étant donné que presque deux tiers (64 %) des jeunes ont au moins

2 Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique. Economic report on Africa 2017: Urbanization and industrialization for Africa's transformation, 2017.

3 Programme des Nations Unies pour le Développement. Les Jeunes en Afrique : un Impératif Démographique pour la Paix et la Sécurité Corne de l'Afrique, Grands Lacs et région du Sahel, Janvier 2023.

4 Bratton, Michael & van de Walle, Nicolas. Democratic Experiments in Africa: Regime Transitions in Comparative Perspective,1997; Huntington, P.Samuel. The Third Wave: Democratization in the Late Twentieth Century,1991; Hilgers, Mathieu & Loada, Augustin. Tensions politiques et reconfigurations sociales au Burkina Faso : le cas des mobilisations contre la vie chère. *Politique africaine*, vol 129, no.1,2013, p.187 – 208; Loada, Augustin. Transition démocratique et recomposition politique au Burkina Faso. In Villalón, L.A. & Kane, A. (dir), Religious Pluralism and Democratic Consolidation in Africa, 1999.

5 Appiah-Nyamekye,J.S, van Wyk-Khosa,S et Asunka,J.Jeunesse d'Afrique : Plus instruite, moins embauchée, toujours absente dans les débats politiques et de développement. Dépêche No. 734 d'Afrobarometer,15 novembre 2023.

fait des études secondaires, contre 35 % des personnes âgées de 56 ans et plus<sup>6</sup>. Cette situation paradoxale a été bien décrite par Niang qui souligne que l'Afrique se caractérise par une population extrêmement jeune, tandis que nombre de ses dirigeants figurent parmi les plus âgés du monde<sup>7</sup>. Plusieurs facteurs peuvent être mobilisés pour expliquer la faible participation politique des jeunes dont notamment des obstacles juridiques tels que les critères d'âge ou les conditions financières requises pour certaines compétitions électorales, la pesanteur de certaines normes socioculturelles telles que le droit d'ainesse, et la hiérarchie sociale qui ont pendant longtemps exclu les plus jeunes des instances de décision au profit des plus âgés considérés comme les plus sages. Cette marginalisation se manifeste notamment par une sous-représentation des jeunes au sein des instances parlementaires, une faible mobilisation lors des scrutins électoraux, ainsi qu'un engagement limité dans les partis et organisations politiques. Ce décalage générationnel, dans des systèmes politiques majoritairement dirigés par des hommes âgés, se traduit par des choix de gouvernance souvent déconnectés des priorités et des aspirations de la jeunesse africaine. Des politiques publiques déconnectées des aspirations de la jeunesse ont ouvert la voie à des formes de contestations sociales initiées par les jeunes dans la plupart des pays africains. En effet, il est important de souligner que cette faible participation politique des jeunes est en contraste avec l'essor de leur implication dans les formes informelles de participation politique, notamment à travers leur leadership dans les mobilisations sociales<sup>8</sup>. Des exemples de mouvements chapeautés par des jeunes incluent notamment le mouvement Y'en a marre du Sénégal et le mouvement Balai citoyen du Burkina Faso. Ces deux mouvements de jeunes ont contribué à modifier le cours de l'histoire politique de leurs pays respectifs en faisant front à des tentatives de pérennisation au pouvoir des dirigeants.

La question de la participation politique des jeunes en Afrique se pose avec beaucoup plus d'acuité dans les pays en proie aux crises sécuritaires, politiques, institutionnelles et socio-économiques tels que le Burkina Faso. En effet, le Burkina Faso connaît depuis fin 2015 des crises multidimensionnelles aggravées par le phénomène terroriste, lesquelles crises ne sont pas sans impact sur la participation politique des jeunes. Il convient de rappeler que la jeunesse a joué un rôle clé dans les mobilisations citoyennes ayant conduit à la fin des 27 ans de règne du régime semi-autoritaire de Blaise Compaoré ainsi que dans la transition politique post-insurrectionnelle. Des slogans tels que « Plus rien ne sera comme avant » ont été scandés par les jeunes pour avertir les futurs décideurs politiques de l'impérieuse nécessité d'une gouvernance prenant en compte les aspirations normatives, politiques et socio-économiques des jeunes. Après avoir connu une période de relative stabilité économique dans la période post-transition civile de 2014–2015, le Burkina Faso

6 Appiah-Nyamekye, van Wyk-Khosa et Asunka. Jeunesse d'Afrique : Plus instruite, moins embauchée, toujours absente dans les débats politiques et de développement.

7 Niang, T. Raising the voice of young people in governance. Brookings Institute Foresight Africa, 2019.

8 Van Gyampo, R., & Anyidoho, N. Youth politics in Africa. Encyclopédie de Recherche Politique d'Oxford, 2019.

a été pris par le syndrome des coups d'État en vogue dans la région ouest africaine en enregistrant deux coups d'État successifs les 24 janvier et 30 septembre 2022. Le dernier coup d'État a porté au pouvoir un jeune capitaine qui conduit la transition depuis lors. Le retour des jeunes aux plus hautes sphères de décision politique dans un contexte d'instabilité politique et de recul démocratique rend davantage complexe la problématique de la participation politique des jeunes au Burkina Faso. Tout comme dans la plupart des pays africains, le Burkina Faso est une population essentiellement jeune. Toutefois, malgré cet engagement dans l'insurrection de 2014 et leur poids démographique, les jeunes se heurtent à de nombreux obstacles structurels et institutionnels qui limitent leur participation effective aux processus politiques formels. Dans un contexte de crise multidimensionnelle, il devient crucial d'examiner les défis auxquels font face les jeunes dans leur quête de participation politique au Burkina Faso, tout en mettant en lumière les opportunités que la conjoncture actuelle pourrait offrir pour leur inclusion et leur autonomisation politique. D'où la question principale de recherche suivante : Dans quelle mesure les crises, loin d'être de simples facteurs de blocage, peuvent-elles ouvrir des opportunités de redéfinition des rapports entre la jeunesse et le pouvoir politique au Burkina Faso ? Cette étude s'inscrit dans une démarche qualitative à visée compréhensive, permettant d'explorer en profondeur les dynamiques de participation politique des jeunes dans un contexte de crise sociopolitique. Nous avons mobilisé notamment les sources documentaires dont les textes juridiques, les rapports d'organisations nationales et internationales, les données d'afro baromètre et les articles de presse dans l'analyse. L'argument principal défendu dans cet article est qu'en dépit d'un contexte marqué par une crise multidimensionnelle, les jeunes au Burkina Faso recourent à des formes alternatives et innovantes de participation politique, ce qui permet d'observer à la fois les limites du dispositif institutionnel en place et les possibilités d'évolution des pratiques démocratiques. Ainsi, cette réflexion s'organise en deux temps : il s'agira d'abord d'analyser les principaux obstacles structurels et contextuels à la participation politique des jeunes au Burkina Faso(I), avant d'examiner les formes alternatives d'engagement qu'ils développent en réponse à ces contraintes, révélatrices de dynamiques de reconfiguration démocratique (II).

## **I. Les obstacles à la participation politique formelle des jeunes dans un contexte de crise**

Cette première partie s'intéresse d'une part aux contraintes politico-institutionnelles et juridiques(A), et d'autre part aux contraintes socio-économiques et culturelles (B) qui limitent l'engagement des jeunes dans les processus politiques formels(A).Les contraintes politico-institutionnelles et juridiques incluent les textes juridiques peu favorable à la participation politique effective des jeunes, les pratiques élitistes et la sous-représentation des jeunes dans les structures telles que la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI).Les contraintes socio-économiques et culturelles concernent, quant à elles, les obstacles liés à la

précarité économique des jeunes, leur faible accès aux ressources financières, et les normes sociales qui valorisent les aînés au détriment des jeunes dans les instances de décision.

#### *A. Les obstacles politico- institutionnels et juridiques*

Les jeunes font face à de nombreux obstacles qui limitent leur participation politique au Burkina Faso. Il y'a notamment des obstacles d'ordre juridique, institutionnel et politique à leur participation.

S'agissant des obstacles juridiques, elles ont trait aux textes juridiques encadrant la participation aux élections des jeunes. En effet, le code électoral au Burkina Faso exige qu'un candidat ait au minimum 35 ans pour être éligible aux élections présidentielles. Cette limitation d'âge entrave considérablement l'accès des jeunes aux instances politiques de décision. En effet, selon la définition internationale, les jeunes sont les personnes âgées de 18 à 35 ans. Partant de cette définition des jeunes, il est possible d'affirmer que les textes juridiques au Burkina Faso ont formellement et largement exclu les jeunes de la plus haute instance de décision, notamment la présidence car l'âge minimal pour candidater est de 35 ans. Par conséquent, les jeunes de moins de 35 ans sont généralement réduits à un bétail électoral, marchandant leurs voix aux plus âgés pour des avantages matériels infimes lors des élections présidentielles. Cela crée un sentiment d'exclusion et de désintérêt politique chez les jeunes qui soit refusent d'exercer leurs droits de votes soit les exercent mais sans une vision stratégique. Ceci est d'autant plus important que le code électoral fixe l'âge minimum pour voter à 18 ans ; ce qui contraste avec l'exigence d'avoir au minimum 35 ans pour pouvoir se présenter comme candidat aux élections présidentielles. Il y'a donc la construction d'une perception des jeunes comme « objets » et non comme « agents » des plus hautes sphères de décisions politiques.

Dans la même lancée, bien que l'âge minimum pour se présenter comme candidat aux élections législatives et municipales soit fixé à 21 ans au Burkina Faso, la représentation des jeunes dans les instances législatives et locales demeure particulièrement faible. Ce paradoxe peut s'expliquer par plusieurs facteurs. Tout d'abord, l'absence de quotas dédiés aux jeunes dans les institutions législatives et locales constitue un frein majeur à leur représentation dans ces instances. Selon un rapport du Programme des Nations Unies pour le développement<sup>9</sup>, « les jeunes représentent un potentiel de changement, mais leur accès aux postes de décision reste limité en raison de mécanismes institutionnels inadaptés ». En outre, les pratiques élitistes et néo-patrimoniales caractérisant le système politique burkinabé contribuent à marginaliser davantage cette tranche de la population. D'après Chabal et Daloz, les systèmes néo-patrimoniaux en Afrique reposent sur des logiques de clientélisme et de patronage, où les élites politiques favorisent les personnes de leur cercle restreint au

<sup>9</sup> *Programme des Nations Unies pour le Développement. Les Jeunes en Afrique : un Impératif Démographique pour la Paix et la Sécurité Corne de l'Afrique, Grands Lacs et région du Sahel, Janvier 2023.*

détriment des nouvelles générations<sup>10</sup>. Ces dynamiques réduisent considérablement les chances des jeunes d'être élus, limitant ainsi leur capacité à influencer les décisions politiques qui les concernent directement. Au Burkina Faso, par exemple, lors des élections législatives de 2020, moins de 10 % des députés élus avaient moins de 35 ans, malgré le fait que les jeunes de 18 à 35 ans représentent près de 60 % de la population selon le rapport de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI).

Sur le plan institutionnel, le Conseil national de la jeunesse, créé comme organe faîtier des mouvements associatifs de jeunesse et chargé de représenter les jeunes auprès des instances décisionnelles, rencontre également des difficultés majeures à remplir pleinement cette mission. Ces obstacles résultent principalement de l'instrumentalisation politique des mouvements qui le composent, phénomène générateur de dissensions internes. La vulnérabilité du Conseil face aux acteurs politiques a été soulignée par son ancien président, Moumini Dialla, qui déclarait : « Généralement, comme la tranche de la jeunesse constitue la partie la plus importante de la population, les hommes politiques tentent de récupérer le conseil.<sup>11</sup> »

La question de la sous-représentation des jeunes se pose également au sein de la CENI, l'organe chargé d'organiser et de superviser les opérations électorales et référendaires. En effet, malgré son rôle central dans la gestion des processus électoraux, la CENI ne prévoit aucun quota spécifique pour les jeunes parmi ses membres, ce qui limite leur participation à la gestion des processus électoraux. À titre de rappel, la CENI est composée de quinze commissaires dont cinq désignés par les partis et formations politiques de la majorité, cinq par les partis et formations politiques de l'opposition et cinq par les organisations de la société civile (OSC) notamment trois représentants des principales communautés religieuses, un représentant des autorités coutumières et un représentant des associations de défense des droits humains. Malgré l'attribution de cinq membres aux OSC, force est de reconnaître que les chances de désignation des jeunes sont très réduites en raison de la priorité donnée aux confessions religieuses et autorités coutumières au détriment des associations de défense des droits humains généralement chapeautées par les jeunes. Cependant, les organisations de promotion de la démocratie telles que le International Institute for Democracy and Electoral Assistance (IDEA) sont unanimes sur le fait que les organes de gestion des élections doivent être représentatifs de toutes les composantes de la société, y compris les jeunes, pour garantir l'équité et la légitimité des processus électoraux. Or, au Burkina Faso, les jeunes, qui constituent plus de 60 % de la population, sont quasiment absents des instances décisionnelles de la CENI. L'absence de jeunes au sein de la CENI a des implications directes sur la manière dont les élections sont organisées et sur la prise en compte des préoccupations des jeunes électeurs. Au-delà de la mission d'organisation et de supervision des

10 *Programme des Nations Unies pour le Développement.* Les Jeunes en Afrique : un impératif démographique pour la paix et la sécurité corne de l'Afrique, Grands Lacs et région du Sahel.

11 *Burkina24.* Moumini Dialla : « Il faut que la jeunesse évite de se faire instrumentaliser », 15 juillet 2021, <https://burkina24.com/2021/07/15/moumini-dialla-il-faut-que-la-jeunesse-evite-de-se-faire-i-nstrumentaliser/>.

élections, la CENI initie des programmes d'éducation civique qui malheureusement risquent de ne pas être adaptés aux réalités de la jeunesse burkinabè en raison de l'absence de porte-parole des jeunes au sein de cette instance.

Les statistiques mondiales sur la représentation des jeunes dans les parlements nationaux mettent aussi en lumière cette réalité préoccupante : à l'issue de la désignation des membres de l'Assemblée Législative de Transition au Burkina Faso en novembre 2022, il ressort que seulement 5,6 % des parlementaires avaient moins de 30 ans, tandis que 36,6 % avaient moins de 40 ans et 46,5 % moins de 45 ans<sup>12</sup>. Ces chiffres révèlent une sous-représentation marquée des jeunes, malgré leur poids démographique au Burkina Faso et ce, même en dehors d'une compétition électorale en vue de la désignation des membres du parlement de la transition. L'âge moyen des parlementaires au Burkina Faso est de 46,04 ans, ce qui démontre un écart générationnel significatif dans la prise de décision politique. Cette situation n'est pas spécifique au Burkina Faso, mais concerne également les pays d'Afrique de l'Ouest. Par exemple, au Bénin, lors des élections parlementaires de janvier 2023, aucun parlementaire de moins de 30 ans n'a été élu. De même, au Mali, lors du renouvellement des parlementaires de décembre 2020, seulement 3,31 % des parlementaires avaient moins de 30 ans<sup>13</sup>.

Au niveau de l'exécutif, il est remarquable de constater qu'un portefeuille n'a jamais été confié à un ministre de moins de 35 ans, y compris lorsqu'il s'agit du ministère de la jeunesse. Cette situation met en évidence un paradoxe : bien que la jeunesse soit régulièrement invoquée dans les politiques publiques, elle reste largement absente des postes de décision. Les différentes appellations du ministère en charge du portefeuille relatif aux jeunes au fil du temps reflètent également une tendance à associer la jeunesse à d'autres domaines, tels que les sports ou la formation professionnelle. Par exemple, dès 1957, l'institution portait le nom de « Ministère de la Jeunesse, des Sports, de la Formation Technique et Professionnelle ». En 1974, il devient le « Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture », et en 1992, le « Ministère de la Jeunesse et des Sports ». Cette logique s'est poursuivie avec des fusions successives : « Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Jeunesse » en 2002, « Ministère de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi » en 2011, puis « Ministère de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion Professionnelles » en 2016. Plus récemment, en 2022, il est devenu le « Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi ».

Cette évolution montre que la jeunesse, au lieu d'être considérée comme une entité autonome, est souvent perçue comme une catégorie à encadrer ou à former, plutôt qu'à responsabiliser. En conséquence, les jeunes, pourtant majoritaires dans la population burkinabè, peinent à se voir confier des responsabilités politiques significatives, y compris

12 *Programme des Nations Unies pour le Développement*. Les Jeunes en Afrique : un impératif démographique pour la paix et la sécurité Corne de l'Afrique, Grands Lacs et région du Sahel.

13 *Programme des Nations Unies pour le Développement*. Les Jeunes en Afrique : un impératif démographique pour la paix et la sécurité Corne de l'Afrique, Grands Lacs et région du Sahel.

dans les ministères censés les représenter. Les jeunes font face également à des contraintes socio-économiques et à certaines pesanteurs sociales.

#### *B. Les contraintes socio-économiques et culturelles*

La précarité économique, le manque d'accès à l'éducation et à l'emploi affectent considérablement la participation politique effective des jeunes au Burkina Faso. En effet, le chômage est un mal qui touche beaucoup plus les jeunes au Burkina Faso. Selon les résultats du 5e Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) publiés par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) en 2023, près de la moitié des jeunes de 15 à 24 ans (45,6 %) et de 15 à 34 ans (45,7 %) ne sont ni en emploi, ni en éducation, ni en formation (NEET). Certaines régions sont particulièrement affectées, notamment le Sahel (17,1 %) et la région du Nord (10,1 %), où les défis liés à l'emploi sont exacerbés par les conditions socio-économiques difficiles. Malgré l'adoption de politiques publiques de promotion de l'emploi et de l'apprentissage des jeunes, ces chiffres révèlent non seulement une inégalité régionale, mais aussi une précarité accrue pour les jeunes, qui constituent pourtant une part importante de la population active. Cette situation traduit une marginalisation structurelle de la jeunesse burkinabè sur le marché du travail, les exposant au chômage et à la précarité. Cette marginalisation socio-économique des jeunes a des implications négatives sur leur participation politique. Les jeunes au Burkina Faso rencontrent de nombreuses difficultés pour créer et faire fonctionner des partis politiques.

En premier lieu, le manque de fonds propres et de soutiens externes constitue un obstacle majeur. Le cadre juridique en vigueur prévoit des subventions de l'État, mais celles-ci profitent principalement aux partis ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés lors des dernières élections législatives. Cette disposition exclut de facto les partis de jeunes, souvent incapables de franchir ce seuil. En période de campagne électorale, les subventions sont réparties au prorata du nombre de candidats présentés par les partis aux élections locales et législatives. Or, les jeunes peinent à mobiliser suffisamment de candidats pour bénéficier de ces fonds. Pour les élections présidentielles, les subventions sont réparties de manière égale entre les candidats, mais ici encore, les partis de jeunes font face à des difficultés financières pour candidater en raison de l'exigence de dépôt d'une caution de vingt-cinq millions pour être candidat aux élections présidentielles. Comme le souligne un auteur, les élections en Afrique depuis le processus de démocratisation amorcé dans les années 1990 ont été entachées d'énormes irrégularités, « lesquelles non seulement se généralisent, mais aussi se diversifient à toutes les étapes du processus électoral »<sup>14</sup>. Ces irrégularités constatées dans toutes les étapes du processus électoral sont souvent qualifiées par certains

14 Kokoroko, D. Les élections disputées : réussites et échecs, *Pouvoirs*, vol. 2, no 129, 2009, p.116.

auteurs de « menu de la manipulation »<sup>15</sup>, de « trousse de l'autocrate »<sup>16</sup> ou encore d'« ingénierie électorale »<sup>17</sup>. À titre d'illustration, l'Alliance des jeunes pour l'indépendance et la République (AJIR), parti politique de jeunesse fondé en février 2014 dans un contexte post-insurrectionnel — à la suite des événements des 30 et 31 octobre 2014 — et initialement positionné dans l'opposition<sup>18</sup>, n'a véritablement exercé ses activités que pendant six années. Il a été dissout à l'issue d'un congrès extraordinaire tenu du 3 au 5 septembre 2021 à Ziniaré, avant d'être intégré au parti au pouvoir, le Mouvement du peuple pour le progrès (MPP)<sup>19</sup>.

À cela s'ajoute l'absence de réglementation claire sur le financement privé des partis politiques, ce qui désavantage davantage les "petits" partis. En effet, les "grands" partis, souvent dirigés par des élites politiques, ont accès à des financements privés substantiels, grâce à des pratiques clientélistes et néo-patrimoniales<sup>20</sup>. Les électeurs, en majorité jeunes, préfèrent alors s'affilier à ces grands partis où ils peuvent espérer obtenir des avantages matériels ou politiques, plutôt que de rejoindre les partis de jeunes qui n'ont pas les moyens de les récompenser<sup>21</sup>.

Les pratiques de cooptation sont également un autre facteur limitant la participation politique des jeunes. Les partis politiques, soucieux de maximiser leurs ressources financières et leurs chances de succès électoral, privilégient l'intégration de personnes financièrement aisées ou socialement influentes. Cela se traduit par des listes de candidats dominées par des personnalités issues de milieux favorisés, reléguant les jeunes à des rôles subalternes.

Les normes sociales restrictives entravent également la participation effective des jeunes et leur représentation politique. Les sociétés africaines en général, et Burkinabè en particulier, sont des sociétés fortement hiérarchisées où le respect des ainés est considéré comme une valeur coutumière cardinale et absolue. Malgré le démantèlement des structures traditionnelles africaines pendant la période coloniale et l'adoption de politiques visant à les écarter de la gestion du pouvoir dans la période postindépendance, force est de constater que les valeurs coutumières continuent de co-exister avec voire de surplomber les valeurs modernes. Le respect des ainés et l'infantilisation continue des jeunes constituent

15 *Shedler, A.* Le Menu of Manipulation, *Journal of Democracy*, vol.13, no2,2002, p.36 – 50.

16 *Albaugh, E.A.* An Autocrat's Toolkit: Adaptation and Manipulation in “Democratic” Cameroon, *Democratization*, vol.18, no2, 2011, p.388 – 414.

17 *Zogbélémou, T.* Elections en Guinée : technologie électorale et imbroglio juridique, 2007.

18 *Le Faso.net.* Politique : Des jeunes ont décidé d'agir en créant le nouveau parti politique AJIR, 14 février 2014, <https://lefaso.net/spip.php?article57945>.

19 *Le Faso.net.* Burkina / Politique : L'AJIR, un rêve éphémère, un espoir éteint, le MPP se frotte les mains!, 6 septembre 2021, [https://lefaso.net/spip.php?article107353&fbclid=IwY2xjawMBU19leH RuA2F1bQIxMQBicmlkETE5V1ZteEU3cGZKRm5YQk8yAR6-V3L-jq\\_5W3lbGWfQil6Bj2qV1 MVxaXk4ZrLK0AM0s-](https://lefaso.net/spip.php?article107353&fbclid=IwY2xjawMBU19leH RuA2F1bQIxMQBicmlkETE5V1ZteEU3cGZKRm5YQk8yAR6-V3L-jq_5W3lbGWfQil6Bj2qV1 MVxaXk4ZrLK0AM0s-).

20 *Souaré, IK.* Chapitre 3. Le cadre politique de la compétition électorale. In Les partis politiques de l'opposition en Afrique, 2017.

21 *Duverger, M.* Les Partis Politiques, 1951.

des exemples de valeurs qui construisent socialement une perception des jeunes comme manquant de maturité, de sagesse et d'expérience pour occuper des postes de responsabilités politiques. Il est de coutume dans nos sociétés d'écartier les jeunes des sphères de décision en leur privant du droit à la parole. Cette perception se traduit par une méfiance des aînés vis-à-vis des jeunes, les reléguant à des rôles subalternes au sein des organisations politiques. Les jeunes sont souvent considérés comme impulsifs, avides, irresponsables ou simplement comme une main-d'œuvre à mobiliser lors des campagnes électorales, mais rarement comme des acteurs politiques à part entière. Ces préjugés les enferment dans une posture de subordination, où leur voix est symboliquement sollicitée lors des échéances électorales mais rarement écoutée dans la période post-électorale. La suspension du Conseil national de la jeunesse en janvier 2025 par le ministre des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi, en raison de désaccords internes concernant le renouvellement du bureau national<sup>22</sup>, renforce les préjugés sociaux négatifs déjà existants à l'égard des jeunes.

Les partis politiques et les associations communautaires intègrent souvent les jeunes à titre symbolique pour donner l'apparence de partis inclusifs et ne pas essuyer des critiques notamment de certains bailleurs de fonds occidentaux attachés aux aspects normatifs. Mais les avis des jeunes sont rarement pris en compte dans les décisions importantes de ces partis en raison de la reproduction des logiques de contrôle générationnel. Ces normes sociales se répercutent également au niveau électoral. Par exemple, les jeunes candidats peinent à obtenir le soutien de leurs communautés ou à être intégrés sur les listes électorales des partis, qui préfèrent généralement des candidats plus âgés, jugés plus respectables ou mieux connectés aux réseaux de pouvoir.

Si le dispositif juridico-institutionnel existant ainsi que les facteurs socio-économiques et culturels ont largement contribué à exclure les jeunes des sphères importantes de la vie politique, il n'en demeure pas moins que les jeunes, loin de se resigner, ont développé des modes alternatifs de participation politique au Burkina Faso.

## **II. Les dynamiques alternatives de participation politique des jeunes**

L'engagement politique des jeunes au Burkina Faso est non seulement un choix, mais également un droit constitutionnellement garanti. L'article 12 de la Constitution burkinabè stipule que « Tous les Burkinabés sans distinction aucune ont le droit de participer à la gestion des affaires de l'État et de la société... ». Ce principe garantit aux jeunes le droit de participer activement à la vie politique et civique de leur pays, que ce soit de manière individuelle ou collective, directe ou indirecte. Toutefois, les nombreux obstacles qu'ils rencontrent limitent largement cet engagement. Face à cette marginalisation, les jeunes ont développé des pratiques alternatives pour contourner les barrières existantes et revendiquer leur place dans l'espace politique. Ces pratiques incluent la création de mouvements

22 *Le Faso.net*. Burkina : Le Conseil national de la jeunesse est suspendu jusqu'à nouvel ordre, 16 janvier 2025, <https://lefaso.net/spip.php?article135494>.

citoyens et l'utilisation des réseaux sociaux pour sensibiliser et mobiliser(A), lesquelles pratiques sont révélatrices d'une redéfinition des rapports de force entre gouvernances et gouvernés(B).

#### *A. Les formes de participation non conventionnelles*

Pour pallier aux obstacles à leur participation dans les instances politiques formelles, les jeunes ont de plus en plus recours à des espaces informels de participation politique pour exprimer leurs revendications et influencer l'agenda des décideurs politiques. Parmi ces modes de participation non conventionnels figurent les mobilisations sociales. Alors que la participation politique a pendant longtemps été réduite à la participation électorale, il a été de plus en plus admis qu'elle ne doit pas être réduite au seul vote. Les jeunes peuvent s'impliquer politiquement de diverses manières : en manifestant dans les rues, en protestant contre la fermeture d'une entreprise, en signant des pétitions, en occupant des espaces publics, en distribuant des tracts, en revendiquant des augmentations salariales, ou en s'opposant à des réformes gouvernementales.

Depuis les années 1990, l'action collective est devenue l'un des domaines d'étude les plus dynamiques de la science politique, en particulier dans le contexte français. Erik Neveu définit la mobilisation collective comme « un agir-ensemble intentionnel »<sup>23</sup>, c'est-à-dire une action concertée de plusieurs acteurs visant à défendre un intérêt commun, une revendication matérielle ou une cause morale. L'action collective se caractérise par son absence d'institutionnalisation, et par le fait qu'elle repose sur des initiatives spontanées ou organisées par des groupes qui ne disposent pas d'une structure permanente de représentation. Ces mobilisations citoyennes sont beaucoup plus récurrentes dans les régimes hybrides ou semi-autoritaires en Afrique où les jeunes sont exclus des instances formelles de décision politique. Dans le cas du Burkina Faso, des mobilisations citoyennes telles que le mouvement le Balai Citoyen, constituent l'illustration parfaite de la capacité des citoyens à s'organiser de manière spontanée et autonome pour faire entendre leur voix et influencer les décisions politiques. Ces formes de participation politique montrent que les citoyens, même en dehors des cadres institutionnels, peuvent exercer une influence significative sur la vie politique et sociale de leur pays. À titre de rappel, le Balai Citoyen, créé en 2013 et dont les leaders sont principalement des jeunes artistes et activistes dont notamment Smockey, Sams'k le Jah, Souleymane Ouédraogo, a joué un rôle central dans la chute du régime de Blaise Compaoré en octobre 2014. Face au refus de ce dernier de mettre fin à son projet de modification de l'article 37 de la constitution Burkinabè pour briguer un troisième mandat, les activistes du Balai Citoyen ont mobilisé toutes les couches sociales et surtout les jeunes pour faire front à cette tentative de coup d'État constitutionnel à travers des manifestations pacifiques et des actions de désobéissance civile. Cette action collective a conduit au départ forcé de l'ex-président Blaise Compaoré et s'est soldé positivement par

23 Neveu, E. Sociologie des mouvements sociaux, coll. « Repères », 1996.

un verrouillage de l'article 37 de la constitution dans la révision constitutionnelle de 2015 et par une reconsideration de la place des jeunes dans la politique à travers le slogan « Plus rien ne sera comme avant ». Selon certains, plusieurs éléments invitent, du moins pour le moment, à relativiser les changements réels survenus à la faveur de cette insurrection, dont notamment la nomination du lieutenant-colonel Yacouba Zida, issu du Régiment de sécurité présidentielle, aux postes de Premier ministre et de ministre de la Défense<sup>24</sup>.

Les manifestations de rue sont également fréquentes et utilisées par les jeunes pour exprimer leur colère face à divers problèmes tels que la mauvaise gestion de la crise sécuritaire, la mauvaise gouvernance, etc. À titre d'exemple, des jeunes se sont mobilisés dans les quatre coins du Burkina Faso en 2021 pour manifester leur mécontentement face à la gestion calamiteuse de la crise suite aux attaques de Solhan (5 juin 2021) et d'Inata (novembre 2021) et pour exiger le départ des forces françaises du territoire Burkinabè<sup>25</sup>. Ces manifestations de rue ont largement nourri le coup d'État fomenté le 24 janvier 2022 contre le régime civil de Rock Marc Christian Kaboré. Il est nécessaire de souligner un paradoxe surtout dans le contexte actuel des régimes militaires. Depuis le coup d'État de septembre 2022 ayant porté le jeune capitaine Ibrahim Traoré au pouvoir, des manifestations de soutien au nouveau président fusent de partout. Ce phénomène pourrait sembler contradictoire, car ces manifestations de soutien venant essentiellement des jeunes, surviennent dans un contexte de restriction accrue des libertés publiques, de réduction de l'espace civique, avec des limitations sur les manifestations, la censure médiatique et un contrôle accru des organisations de la société civile<sup>26</sup>. Mais quelques facteurs peuvent être mobilisés pour apprêhender ce paradoxe : d'une part, il y'a la désillusion d'une partie de la jeunesse face au gouvernement civil de l'ex-président Roch Marc Christian Kaboré dans la gestion de la crise sécuritaire et dans la gouvernance de façon générale<sup>27</sup> et la remise en cause du bien-fondé de la tradition de la démocratie 'electoraliste' en Afrique<sup>28</sup> et d'autre part par l'auto-censure dont font preuve la plupart des dissidents par crainte de représailles.

Enfin, les jeunes au Burkina Faso utilisent de plus en plus les canaux de communication virtuels, notamment les réseaux sociaux tels que Facebook, Twitter et Télégramme, pour

24 Bonnecase, Vincent. Sur la chute de Blaise Compaoré. Autorité et colère dans les derniers jours d'un régime, *Politique africaine* No137, 2015.

25 France 24. Burkina Faso : Des milliers de manifestants contre l'aggravation de la situation sécuritaire,3 juillet 2021, <https://www.france24.com/fr/afrigue/20210703-burkina-des-milliers-de-manifestants-contre-l-aggravation-de-la-situation-s%C3%A9curitaire.>; VOA Afrique. Burkina : La police disperse une manifestation à Ouagadougou, 27 novembre 2021, <https://www.voafrique.com/a/la-police-disperse-une-manifestation-%C3%A0-ouagadougou/6330049.html>.

26 Loada,A. Le souverainisme de l'État Sahélien à l'épreuve du défi sécuritaire : le cas du Burkina Faso, *Afrique contemporaine* 2 N° 278,2024.

27 Bertrand, É& Dipama,S. Coups d'État et réactions populaires au Burkina Faso : l'échec de la consolidation démocratique?, *Politique africaine* vol 1 n° 173,2024.

28 Jacquemet,P..De l'élection à la démocratie en Afrique (1960–2020),2020; Saidou,A.K. Elections à tout prix : partis politiques et crise sanitaire au Burkina Faso, *Cahiers d'études africaines*, vol 2,no.258, 2025.

faire entendre leurs revendications auprès des décideurs politiques. Cette dynamique s'est renforcée depuis la révolution numérique au milieu des années 2010, marquée par une baisse des coûts d'accès à la connexion internet et une extension de la couverture géographique. Ces évolutions ont permis l'émergence d'une nouvelle génération d'activistes, souvent désignés comme des « lanceurs d'alerte ». Les lanceurs d'alerte se distinguent par leur utilisation des réseaux sociaux pour sensibiliser la population, dénoncer les dysfonctionnements de la gouvernance, et influencer l'opinion publique nationale et internationale. Contrairement aux formes traditionnelles de militantisme, leur impact repose sur leur capacité à mobiliser rapidement un large public grâce aux technologies numériques. Parmi les figures emblématiques de ce mouvement au Burkina Faso, on peut citer Naim Touré, Henry Sebgo, Zinaba Rasmané et Souleymane Ouédraogo, dont les publications sur les réseaux sociaux ont souvent suscité des débats publics et attiré l'attention des autorités.

Cette forme de mobilisation virtuelle a transformé l'espace public burkinabè, permettant aux jeunes d'exprimer leurs opinions et de revendiquer plus de transparence et de responsabilité de la part des dirigeants, même en dehors des cadres politiques institutionnels. Selon le professeur Yakouba Ouédraogo, les lanceurs d'alerte sont des garde-fous démocratiques et de véritables alliés des organes de lutte contre la corruption<sup>29</sup>. Leurs dénonciations fournissent des informations cruciales permettant aux institutions compétentes d'agir contre les pratiques corruptrices. Par exemple, leurs révélations ont incité les organes de contrôle tels que l'Autorité Supérieure de Contrôle de l'Etat et de lutte contre la corruption (ASCEL-C) à enquêter sur des faits susceptibles de constituer des actes de corruption (Faso.net, 20 août 2024). L'exemple le plus illustratif est l'affaire de détournements des fonds destinés aux Personnes Déplacées Internes (PDI) au niveau du ministère de l'action humanitaire, dévoilée par un journal d'investigation et qui a donné lieu à l'ouverture d'un dossier judiciaire, à la transmission en ligne de l'audience et à la condamnation des personnes mises en cause en fin 2024.

Cependant, l'absence d'une législation sur la protection juridique des lanceurs d'alerte rend ces derniers vulnérables aux yeux des décideurs politiques qui peuvent procéder à des actes d'intimidation et de représailles à leur encontre. Cette absence de protection juridique explique le fait que la plupart des lanceurs d'alerte au Burkina Faso actuellement sont soit exilés soit contraints à l'auto-censure ou à l'anonymat. Le recours à ces modes alternatifs de participation politique donne une marge de manœuvre aux jeunes dans la redéfinition des rapports entre les gouvernants et les gouvernés.

#### *B. La redéfinition des rapports de force entre gouvernants et gouvernés*

Le recours aux modes alternatifs de participation politique permet à la jeunesse de redéfinir les rapports de force entre les gouvernants et les gouvernés. De prime abord, le paysage

29 *Faso.net*. Burkina : « Les lanceurs d'alerte sont des garde-fous démocratiques, des véritables alliés des organes de lutte contre la corruption », soutient le Pr Yakouba Ouédraogo, 20 août 2024.

politique africain a été marqué par la déconnexion entre les élites et la jeunesse où cette dernière n'est consultée qu'en période d'échéance électorale. Toutefois, en s'appropriant les outils numériques de communication, les jeunes proposent de nouveaux espaces d'interaction directe entre les citoyens et les décideurs politiques. La création de comptes et de page des ministères et des leaders politiques au Burkina sur les réseaux sociaux en est la parfaite illustration de la capacité des jeunes à façonnner le mode d'interaction entre les gouvernants et les gouvernés, créant une forme de gouvernance parallèle, plus réactive et plus ouverte. Les décideurs politiques s'offrent maintenant les services de Community managers qui alimentent le contenu de leurs pages, interagissent avec les followers et surtout scrutent l'évolution de l'opinion publique sur les questions de gouvernance.

Ensuite, les mouvements sociaux comme celui du Balai Citoyen ont utilisé les réseaux sociaux et la rue pour mobiliser la jeunesse à contrecarrer le projet de modification de la constitution de 2014. Cette mobilisation sociale a été un succès car elle s'est soldée par le départ forcé de Blaise Compaoré et par le verrouillage de l'article 37 de la constitution sur la clause limitative de mandat qui ne peut plus faire l'objet de révision constitutionnelle sous aucun autre régime. Un autre acquis de cette mobilisation a été la redéfinition des rapports entre la classe dirigeante et la jeunesse. Le slogan « Plus rien de sera comme avant » illustre parfaitement cette redéfinition des rapports de force. Le message fort adressé aux futurs dirigeants était qu'un gouvernement qui ne mettra pas le peuple et surtout la jeunesse au centre de sa gouvernance, est voué à subir la même sanction de la rue qu'a connu Blaise Compaoré. L'ex-président Roch Kaboré, élu dans la période post-transition de 2014–2015, a dû remplacer contre son gré des ministres nommés en raison de protestations ou de mécontentement populaire au Burkina Faso.

Ces innovations de participation politique de la jeunesse s'inscrivent dans une dynamique de rupture avec la tradition élitiste de la gouvernance. Celle-ci loin d'être le champ exclusif des élites devient de plus en plus un champ d'interaction continue entre les citoyens, en particulier les jeunes, et les autorités publiques. Au-delà de l'aspect contestataire des mobilisations sociales, la jeunesse redéfinit les modalités de participation politique en impliquant directement et continuellement la population dans les processus de décision. La jeunesse Burkinabè a réussi à transformer les pratiques politiques en introduisant des formes d'engagement qui vont au-delà du simple vote et permettent à chaque citoyen de se sentir acteur du changement. Ce type de gouvernance, plus inclusive, plus transparente, et plus réactive, propose une nouvelle vision de la politique où l'action citoyenne, y compris celle des jeunes, est au cœur des préoccupations.

## **Conclusion**

La question de la participation politique des jeunes est une problématique centrale en Afrique et surtout dans les pays du sahel central. Dans cette région, la greffe démocratique des années 1990, qui avait suscité de nombreux espoirs, a montré ses limites. Les transitions démocratiques qui avaient été engagées à cette époque n'ont souvent pas permis de

renforcer durablement les institutions, ni de garantir une participation politique inclusive. Au contraire, ces pays sont confrontés à un retour en force des régimes militaires, marqué par une série de coups d'État qui traduisent le désenchantement des populations vis-à-vis des élites politiques civiles. Le Burkina Faso, avec ses deux coups d'État militaires en 2022, incarne cette dynamique de désillusion démocratique. Le cas du Burkina Faso est illustratif à cet égard dans la mesure où la participation politique des jeunes fait face à des obstacles politico-institutionnels, juridiques, socio-économiques et culturels. Sur le plan juridique, il faut noter la rareté voire l'inexistence de textes juridiques favorables à la participation politique des jeunes. Les critères d'âge et l'absence de quota alloué aux jeunes dans les instances de décision limitent la capacité de ces derniers à accéder aux grandes sphères de prise de décisions politiques. L'absence de textes juridiques garantissant la protection des lanceurs d'alerte, activistes et leaders de mouvements citoyens renforce la vulnérabilité de ces derniers qui se replient sur l'auto-censure. Au titre des obstacles socio-économiques, la jeunesse en dépit de son poids démographique souffre d'une précarité socio-économique qui limite leur capacité à s'engager en politique et à influencer la compétition électorale en raison des contraintes de financement auxquelles ils font face. La pesanteur de certaines normes traditionnelles telles que le respect des ainés et l'infantilisation et la diabolisation de la jeunesse contribue à leur marginalisation politique.

Malgré cet environnement juridique, socio-politique et culturel hostile à la participation politique des jeunes, ces derniers ont utilisé des moyens alternatifs pour se positionner comme un levier essentiel de transformation politique et sociale. Plutôt que de se limiter aux canaux institutionnels traditionnels, ils ont investi dans des espaces de mobilisation plus flexibles et accessibles, leur permettant d'exercer une influence réelle sur la gouvernance nationale. Des mobilisations sociales en passant par les manifestations de rue et les canaux de communication numériques, la jeunesse a démontré sa capacité à influencer l'agenda politique et à revendiquer une gouvernance plus inclusive. Toutefois, ce potentiel transformateur de la jeunesse est limité en l'absence de textes juridiques et d'institutions qui vont encrer davantage le processus en offrant une sécurité juridique aux jeunes qui prennent le risque de dénoncer les tares de gouvernance et les abus de pouvoir au mépris de leurs libertés et de leur vie souvent.